

**AVIS PUBLIC**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Le soussigné donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le **3 juin 2024**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Désignation de l'immeuble	Nature et effet de la dérogation demandée	Article du Règlement d'urbanisme numéro 350
<b>5550, rue Charles-L'Heureux</b> Lot : 6 476 535 (district Douville)	Autoriser, par dérogation mineure, l'aménagement d'une case de stationnement en cour avant, le long de l'avenue Fernand-Ménard le tout conditionnellement à la réalisation d'un aménagement paysager conforme au plan préparé par l'architecte paysagiste Louis Dubuc soumis le 25 février 2024.	Article 19.7.2.1

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 3 juin 2024.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 14 mai 2024.



Me André Cordeau,  
Greffier par intérim